



Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités
et des normes commerciales****Sixième session**

Genève, le 21 et le matin du 22 juin 2021

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail : activités de renforcement
des capacités et d'assistance technique****Rapport sur les activités de renforcement
des capacités et d'assistance technique*****Note du secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent document un aperçu des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées dans le cadre du sous-programme de la CEE sur le commerce pendant la période allant du mois de mai 2019 au mois d'avril 2021. Il comprend les activités menées par le secrétariat dans le cadre du Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que par le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6), le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7), le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) et le Conseiller régional. En ce qui concerne l'appui de la CEE aux efforts des États membres, une attention particulière a été accordée depuis le mois d'avril 2020 à apporter un appui à une reprise résiliente, inclusive et durable après la pandémie de COVID-19.

Les sections traitant des activités du CEFACT-ONU sont présentées à titre d'information uniquement.

Le présent rapport est présenté au Comité directeur des capacités et des normes commerciales pour décision.

* Le présent document a été soumis tardivement aux services de traitement de la documentation en raison de contretemps liés à sa mise au point.



I. Introduction

1. Le sous-programme Commerce de la Commission économique pour l'Europe (CEE) vise à encourager la coopération commerciale et économique entre les États membres de la CEE et à faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales, en s'appuyant sur les travaux de ses organes intergouvernementaux et de ses groupes d'experts. Le sous-programme contribue à garantir :

a) La prévisibilité, la transparence et l'harmonisation de l'environnement réglementaire du commerce et des affaires grâce au renforcement de la convergence des réglementations, à la promotion des normes internationales et à la mise au point de bonnes pratiques dans les domaines de la coopération réglementaire, de l'évaluation de la conformité et de la surveillance des marchés ;

b) La durabilité du commerce des produits agricoles, leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement internationales et la réduction des pertes alimentaires au moyen de l'élaboration de normes de qualité des produits agricoles et de bonnes pratiques internationales connexes que les autorités réglementaires ainsi que le secteur privé puissent mettre en œuvre et utiliser ;

c) La simplicité, la transparence et l'efficacité des processus du commerce mondial moyennant l'élaboration et la mise à jour régulière d'instruments de facilitation du commerce international, y compris des normes mondiales et des bonnes pratiques en vue de passer d'un environnement papier à un environnement électronique automatisé et d'harmoniser et simplifier les processus métier qui sous-tendent les activités d'exportation et d'importation.

2. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités sont axées sur la demande et réalisées en étroite collaboration avec les partenaires du développement. Elles visent à aider les États membres de la CEE, en particulier les pays économiquement moins développés et les pays enclavés, à mettre en œuvre les normes, recommandations et guides de bonnes pratiques commerciales de la CEE. Elles visent aussi à favoriser l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux qui entravent le commerce en raison de l'insuffisance des capacités et des différences entre pays en matière de procédures administratives, de règlements et de stratégies de normalisation.

3. On trouvera dans la section suivante un aperçu des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées au titre du sous-programme Commerce pour la période allant du mois de mai 2019 au mois d'avril 2021, l'accent étant mis sur les principaux objectifs, les résultats obtenus et les partenaires pour le développement. Dans la troisième section sont énumérées les activités menées par le Conseiller régional pour le sous-programme Commerce.

II. Activités de renforcement des capacités pour la période allant de mai 2019 à avril 2021

<i>N°</i>	<i>Titre, lieu, dates</i>	<i>Objectif(s)</i>	<i>Résultats</i>	<i>Partenaires</i>
1.	Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Tadjikistan (2017-2019)	Aider le Tadjikistan à mettre en place un comité national de facilitation du commerce (CNFC) conformément aux recommandations issues de l'étude de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Tadjikistan, et permettre au Gouvernement de s'acquitter de ses engagements au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).	Le projet a aidé le Tadjikistan à renforcer son comité national de facilitation du commerce et à établir un plan d'action de facilitation du commerce pour le renforcement et la diversification des exportations (ECE/TRADE/450), que ledit comité a adopté le 6 décembre 2019, conformément aux recommandations découlant de l'étude de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Tadjikistan.	Gouvernement tadjik, comité national de facilitation du commerce
2.	Renforcement de la capacité des pays d'Asie centrale à appliquer des mesures de facilitation du commerce (1 ^{er} janvier 2018-31 décembre 2020)	Renforcer la capacité des pays bénéficiaires à mettre en œuvre des mesures de facilitation du commerce et à mieux s'intégrer dans le système commercial international fondé sur des règles.	En 2018, la CEE a élaboré des supports de formation sur la rationalisation des formalités et des obligations en matière de documents (AFE, art.10.1). Les supports de formation sur l'utilisation des normes internationales (art. 10.3), la mise en œuvre du guichet unique (art. 10.4) et les CNFC (art. 23.2) sont en cours de mise au point.	Gouvernements azéri, kazakh, kirghize, ouzbek, tadjik et turkmène
3.	Compte de l'ONU pour le développement – Mesures de facilitation du commerce fondées sur des données probantes pour les économies en transition (1819AC pour la période 2018-2021)	Améliorer les exportations et le commerce transfrontière des pays membres de la CEE de quatre sous-régions de celle-ci. Une attention particulière est accordée à aider les pays à se relever des perturbations commerciales liées à la pandémie de COVID-19 grâce aux recommandations, normes et outils de facilitation du commerce de la CEE et à élaborer une stratégie cohérente fondée sur des données probantes afin d'appuyer la mise en œuvre des dispositions de l'AFE.	Les capacités des organismes nationaux de facilitation du commerce et des autres parties prenantes à élaborer et mettre en œuvre des stratégies et mesures de facilitation du commerce ont été renforcées. En 2018, la CEE a élaboré des supports de formation sur la rationalisation des formalités et des obligations en matière de documents (art. 10.1 de l'AFE). Les supports de formation concernant l'utilisation des normes internationales, la mise en œuvre du guichet unique et les CNFC sont en cours de parachèvement. Des plans nationaux de facilitation du commerce pour les pays bénéficiaires, basés sur les directives de la CEE, sont en cours d'élaboration.	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Gouvernements géorgien, kazakh, macédonien et ukrainien

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
			<p>Les capacités des décideurs à mesurer les progrès réalisés en matière de facilitation du commerce et à assurer la cohérence des stratégies internes et transfrontières de simplification et d'harmonisation des procédures commerciales ont été améliorées.</p> <p>Les membres du CNFC et d'autres parties prenantes ont reçu une formation portant sur l'établissement d'un mécanisme national de suivi de la facilitation du commerce et des transports (TTFMM) au Kazakhstan. La CESAP a élaboré plusieurs supports de formation, dont un exposé en vidéo. Une formation et un débat sur le TTFMM ont été menés par la CESAP et la CEE en collaboration avec la manifestation virtuelle sur le commerce à l'appui de l'économie circulaire, du développement durable et de la reprise verte après la pandémie de COVID-19 organisée par la Banque asiatique de développement en mai 2018. Tous les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) ont été invités à manifester leur intérêt pour le TTFMM et à commencer à œuvrer à en établir un.</p>	
4.	Mise à jour du Guide pratique relatif à la facilitation du commerce (2020)	Mettre à jour et intégrer deux nouveaux itinéraires ainsi que de nouveaux instruments de facilitation du commerce.	Le secrétariat de la CEE a encore amélioré le portail du Guide pratique relatif à la facilitation du commerce grâce aux contributions du Centre du commerce international, notamment en ce qui concernait la mise à jour de l'itinéraire de l'AFE et l'élaboration d'un nouvel itinéraire sur la facilitation du commerce pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises. D'autres améliorations pourraient être apportées en coopération avec la Division des transports de la CEE.	Centre du commerce international (ITC)

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
5.	Formation régionale sur la viabilité des modèles nationaux de production et de consommation dans le commerce agricole (Tachkent, 23-24 septembre 2019), organisée conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avec l'appui de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et Hilfswerk International dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne, et exécutée dans le cadre d'un projet de la onzième tranche (2018-2021) du projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement de la cohérence des politiques et de la durabilité des modèles de production et de consommation nationaux dans le commerce agricole Nord-Sud et Sud-Sud	Renforcer les capacités des pays à utiliser les bonnes pratiques, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière.	Un atelier régional de formation des formateurs a été organisé à l'intention de 20 participants. Ces deux journées de formation théorique et pratique intensive ont permis de renforcer les capacités des participants à rendre plus durables les modèles de production et les chaînes d'approvisionnement alimentaire. La CEE, en partenariat avec des organismes publics nationaux ouzbeks, a continué de collaborer avec le Groupe de travail de l'Asie centrale, une instance solide et durable qui favorise de manière efficace le renforcement des capacités des pays bénéficiaires afin d'assurer la pérennité de l'action de la CEE. L'étude d'impact globale lancée à la fin de 2019 à la demande du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles, du PNUD et de la GIZ a mis en évidence les résultats concrets obtenus dans le cadre de cet atelier et des formations précédentes, qui avaient notamment porté sur l'application et l'utilisation des normes de la CEE au niveau national, l'élaboration de supports de formation dans les langues nationales, la multiplication des activités de coopération et de formation à l'échelle nationale et régionale dans les secteurs public et privé, l'augmentation des ventes et la diversification géographique des exportations, la création d'emplois (en particulier pour les femmes), et l'autonomisation des acteurs nationaux.	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), GIZ et Hilfswerk International (dans le cadre d'un projet financé par l'UE), Uzstandard (organisme de normalisation ouzbek)

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
6.	Ateliers sur l'élaboration de normes de qualité et la prévention des pertes alimentaires pour les fruits et légumes frais, les fruits à coque et les fruits séchés, organisés en séquence avec les réunions intergouvernementales régulières dans le cadre des mécanismes multilatéraux existants, en mai, juin et août 2019, à Genève et à Potsdam (Allemagne), dans le cadre d'un projet de la onzième tranche (2018-2021) du Compte de l'ONU pour le développement	Renforcer la capacité des pays à utiliser les bonnes pratiques, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière. Organisée en séquence avec les réunions intergouvernementales régulières dans le cadre des mécanismes multilatéraux existants, cette activité a pour objectifs de définir les besoins en matière d'exportation et de permettre aux parties prenantes des pays cibles de mieux comprendre le lien entre les normes et les bonnes pratiques internationales et une production de qualité ainsi qu'avec une amélioration durable de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Elle constitue également un moyen efficient de renforcer le dialogue interrégional avec les pays importateurs, en particulier le secteur privé.	La CEE a organisé trois ateliers d'experts internationaux en séquence avec les réunions intergouvernementales régulières tenues à Genève en mai et juin et à Potsdam en août 2019 (AFE, art. 2.3). Le dernier atelier a été axé sur la viabilité des modèles nationaux de production et de consommation dans le commerce de viande Nord-Sud et Sud-Sud, ainsi que sur la viande de qualité dans la perspective d'un avenir viable. Plus de 55 participants ont reçu une formation sur l'élevage durable, la prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires, la qualité des aliments, les normes et les solutions novatrices en matière de commerce de la viande. Lors des ateliers de Genève, 11 experts ont été formés à l'élaboration et à la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de qualité des aliments et de prévention des pertes alimentaires. Dans le cadre de ce projet, une première norme internationale de qualité concernant les melons séchés a été élaborée dans le cadre d'un organisme intergouvernemental par des experts d'Asie centrale. Cette norme, qui a été adoptée en novembre 2019, devrait permettre d'améliorer la qualité de ce produit d'Asie centrale et de développer les possibilités d'exportation vers les marchés mondiaux. En 2019, 21 experts d'Asie centrale ont participé aux sessions ordinaires de la CEE, contre 16 en 2018. Les contributions issues de cette région ont porté sur de nombreux domaines de travail, tant nouveaux qu'actuels, ce qui a permis aux pays d'Asie centrale d'élaborer de nombreux supports de formation et de créer plus de 30 cours animés par des experts formés dans le cadre du projet. Ces activités ont favorisé le commerce agroalimentaire transfrontière et la prévention des pertes alimentaires dans la région, ainsi que l'adoption de bonnes pratiques et de normes internationales propices au développement du commerce agricole régional et international.	PNUD, GIZ et Hilfswerk International (dans le cadre d'un projet financé par l'UE)

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
7.	Développement de l'utilisation et de l'intégration des normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable (juillet 2018-juillet 2019)	Sensibiliser les responsables politiques aux normes non contraignantes élaborées par des organismes nationaux, régionaux ou internationaux de normalisation et les inciter à intégrer davantage ces normes dans leurs stratégies de réalisation des objectifs de développement durable (ODD).	<p>La CEE a organisé deux manifestations de haut niveau (l'une sur les normes au service de la réalisation des ODD, le 26 septembre 2019, et l'autre à l'occasion de l'ouverture à la signature de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre, le 14 mai 2019). Elle a aussi fait paraître deux publications portant respectivement sur « Les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable » et « Les normes tenant compte des questions de genre ».</p> <p>La CEE a créé et lancé un portail Web (https://standards4sdgs.unece.org/), un outil où sont recensées les normes qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable et de leurs cibles, un recueil d'études de cas sur des pays, des villes et des régions qui ont utilisé avec succès des normes sur la durabilité, et des supports de formation en ligne s'y rapportant.</p> <p>La CEE a produit deux vidéos et un film d'animation sur les normes au service de la réalisation des ODD et sur les normes tenant compte des questions de genre, ainsi que de nombreux supports de sensibilisation (affiches, brochures, etc.).</p>	Gouvernement allemand, Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), Organisation internationale de normalisation (ISO), Commission électrotechnique internationale (CEI), Union internationale des télécommunications (UIT), Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE), American Society for Testing and Materials, Comité européen de normalisation/Comité européen de normalisation électrotechnique et organismes nationaux de normalisation
8.	Renforcer l'utilisation et l'adoption de normes au service d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes (décembre 2019-décembre 2021)	Renforcer l'utilisation et l'adoption des normes en tant qu'instruments pour le développement durable.	<p>Le portail consacré aux normes au service de la réalisation des ODD a été complété afin d'y inclure les ODD 12 et 13. La campagne visant à augmenter le nombre de signataires de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre s'est traduite par la signature de plus de 25 nouvelles organisations, portant ainsi le nombre total de signataires à 77.</p> <p>La CEE a lancé le premier cours de formation en ligne sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation.</p>	Gouvernement allemand, PTB, ISO, CEI, UIT et organismes nationaux de normalisation

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
9.	Renforcement de la capacité du Conseil national kirghize de la facilitation du commerce à mettre en œuvre l'AFE (octobre 2019-juin 2022)	Renforcer la capacité du Conseil national de la facilitation du commerce à mettre en œuvre des réformes en matière de facilitation du commerce et à élaborer un portail d'informations sur le commerce dans lequel l'accent serait mis sur les situations d'urgence et les moyens de surmonter les perturbations du commerce causées par la pandémie de COVID-19.	<p>Le 19 mars 2020 a été tenue une table ronde en ligne intitulée « Re-tooling for Sustainability » (« De nouveaux outils pour la durabilité »), organisée en remplacement de la manifestation parallèle initialement prévue à l'occasion du Forum régional sur le développement durable (voir https://unece.org/trade/events/online-event-re-tooling-sustainability).</p> <p>Plusieurs produits sont en cours de parachèvement, notamment le plan national par étapes de facilitation du commerce (2021-2025), l'analyse des processus métier en vue de l'exportation de produits textiles du Kirghizistan et de l'importation de produits pharmaceutiques dans le pays. Les informations issues des analyses des processus d'affaires seront téléchargées sur le portail kirghize d'information sur le commerce. La capacité de l'Université kirghize d'économie sera renforcée grâce à l'appui à l'élaboration et à la mise à l'essai de modules de formation sur la facilitation du commerce. Parmi les résultats attendus du projet, on peut citer : l'amélioration des connaissances et des capacités techniques des décideurs et des experts du Conseil national de la facilitation du commerce, des organes de réglementation et des autres parties prenantes concernées leur permettant de mettre en œuvre efficacement les politiques de facilitation du commerce et les mesures prioritaires de la catégorie C de l'AFE, et l'amélioration de l'accès des commerçants aux informations relatives aux réglementations et procédures relatives au commerce sur le portail en ligne du Conseil national de la facilitation du commerce.</p>	Gouvernement kirghize, ITC, Université kirghize d'économie

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
10.	Réunion virtuelle de lancement du projet kirghize (29 mai 2021)	Lancer le projet intitulé « Renforcer la capacité du Conseil national kirghize de la facilitation du commerce à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) », et parvenir à un accord avec les parties prenantes sur la marche à suivre.	La CEE a lancé un projet intitulé « Renforcer la capacité du Conseil national kirghize de la facilitation du commerce à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) ». Ce projet, d'une durée de deux ans, vise à améliorer les connaissances et les capacités techniques des décideurs et des experts du CNFC, des organes de réglementation et des autres parties prenantes concernées à mettre en œuvre efficacement les politiques et les mesures prioritaires en matière de facilitation du commerce.	CEE, Université kirghize d'économie, Ministère kirghize de l'économie
11.	Atelier de consultation d'experts en vue de l'élaboration d'un plan national par étapes de facilitation du commerce pour le Kirghizistan (27 octobre 2020)	Présenter et examiner le contenu du projet de plan national par étapes de facilitation du commerce.	Les participants à l'atelier ont débattu fructueusement du contenu de l'ébauche de plan national par étapes de facilitation du commerce. Ils ont également examiné les nouvelles recommandations et mesures qui doivent être mises en œuvre dans le plan par étapes à la suite de la pandémie de COVID-19.	Ministère kirghize de l'économie, Centre de normalisation sous l'égide du Ministère de l'économie, Université kirghize d'économie, CNFC, organe du Gouvernement kirghize chargé du guichet unique, Ministère kirghize de l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, secteur privé, chambre de commerce et d'industrie, CESAP, Mission de la République kirghize auprès de l'OMC, UBS Transit, Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Kirghizistan

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
12.	Amélioration de la traçabilité et de la transparence pour des chaînes de valeur durables dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure (juin 2019-juin 2022)	Améliorer la transparence et la traçabilité est une priorité pour l'industrie de l'habillement et de la chaussure afin d'accroître sa capacité à gérer plus efficacement les chaînes de valeur, à détecter et combattre les violations des droits de l'homme et du droit du travail, les incidences sur la santé et la sécurité ainsi que sur l'environnement afin de gérer les risques liés à l'exploitation et à l'image, tout en adoptant des schémas de production et de consommation plus durables conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement aux ODD 8, 12 et 17. Le projet vise à fournir les outils nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause, élaborer des déclarations de durabilité convaincantes et fonctionner selon un ensemble de pratiques reconnues au niveau international, augmentant ainsi la visibilité et la responsabilité dans l'ensemble de la chaîne de valeur.	Ce projet a permis de créer une instance de concertation multipartite à laquelle ont participé plus de 200 experts du CEFAC-ONU représentant plus de 190 000 entreprises de plus de 30 pays, qui ont été consultés en vue de produire une boîte à outils destinée à faire progresser la transparence et la traçabilité. À l'occasion de la vingt-septième session plénière du CEFAC-ONU, les États membres de la CEE ont adopté une série de recommandations générales, de directives relatives à la mise en œuvre et une norme pour les échanges d'informations qui, ensemble, permettent d'affirmer et de vérifier les déclarations de durabilité dans le secteur hautement mondialisé de l'habillement et de la chaussure. Le projet lance également un appel à l'action, invitant les gouvernements et les acteurs de l'industrie à appliquer cet ensemble de mesures et à s'employer positivement à améliorer la réputation du secteur sur le plan environnemental et éthique. Le cadre de traçabilité expérimente le rôle habilitant des technologies avancées, telles que la chaîne de blocs et les marqueurs ADN, pour soutenir la traçabilité et la diligence raisonnable dans les principales chaînes de valeur des fibres et matériaux textiles (coton, cuir, synthétique).	ITC et Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne
13.	Réunions de coordination régulières en vue de l'analyse des processus métier pour l'exportation de produits pharmaceutiques de Géorgie (2020-2021)	Établir et recenser les éventuels goulets d'étranglement et proposer des solutions en termes de procédures réglementaires et commerciales en vue de l'exportation de produits pharmaceutiques vers les pays d'Asie centrale. Cette étude sera menée dans le cadre de la onzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement. Le projet 1819AC vise à renforcer les capacités nationales à mieux intégrer certaines économies en transition dans le système commercial international fondé sur des règles (cible 10 de l'ODD 17).	Le champ de l'analyse des processus métier a été convenu avec le Gouvernement géorgien. L'analyse permettra d'abord de dresser un tableau d'ensemble de l'industrie pharmaceutique géorgienne. Elle visera ensuite à éliminer les formalités administratives liées au commerce transfrontière de produits pharmaceutiques entre la Géorgie et les pays d'Asie centrale.	Gouvernement géorgien

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
14.	Équipe spéciale conjointe de la CEE et de la CESAP sur le projet expérimental eCITES d'échanges d'informations sur les permis par voie électronique (Electronic Permit Information Exchanges, EPIX)	Aider les autorités de la CEE et de la CESAP chargées de gérer la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ainsi que d'autres parties prenantes nationales concernées des pays Parties à la CITES, à lancer et réaliser des échanges électroniques en temps réel de permis CITES.	L'Équipe spéciale a tenu des réunions régulières (une tous les deux mois) sur les permis CITES afin d'offrir un cadre de débat, de partage d'informations et d'assistance mutuelle en matière de capacités. Les échanges d'informations par voie électronique se développent dans les régions de la CEE et de la CESAP.	CESAP, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et autorités de gestion intéressées de la CEE et de la CESAP
15.	Conférence en ligne sur le thème du rôle des technologies avancées pour surmonter les perturbations du commerce international liées à la pandémie de COVID-19 (2 juillet 2020)	Mener une activité de formation à court terme ou une autre manifestation portant sur l'importance des technologies avancées dans le domaine du commerce et de la logistique pour surmonter les perturbations liées à la pandémie de COVID-19.	La conférence, organisée par le Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique du CEFACT-ONU, a permis aux experts d'examiner les moyens de surmonter les perturbations de la chaîne logistique et du commerce international occasionnées par la pandémie de COVID-19.	
16.	Atelier en ligne intitulé « Towards Global Interoperable Blockchain Infrastructure » (« Vers une infrastructure mondiale de chaîne de blocs interopérable ») (9 juillet 2020)	Mener une activité de formation à court terme sur l'utilisation de la chaîne de blocs pour promouvoir l'échange de données interopérables dans le commerce international.	Le projet a permis d'établir un cadre et un mécanisme en vue de créer et mettre en œuvre une infrastructure de services du CEFACT-ONU fondés sur la chaîne de blocs, qui soit compatible et harmonisée avec d'autres infrastructures de services et utilisable ou extensible à l'échelle mondiale, et de lancer la réalisation d'un livre blanc sur la stratégie de création et de mise en œuvre d'une infrastructure mondiale interopérable fondée sur cette technologie, tenant compte des normes pertinentes existantes.	
17.	Séminaire national de coopération technique à l'intention de l'Azerbaïdjan sur la manière de créer et de faire fonctionner un comité national de facilitation du commerce (4 septembre 2020)	Mener une activité de formation à court terme en vue d'établir un CNFC en Azerbaïdjan.	Dans le cadre du séminaire a été organisé un webinaire de coopération technique à l'intention de l'Azerbaïdjan sur la manière d'établir et de faire fonctionner un Comité national de facilitation du commerce en utilisant l'expérience du Conseiller régional de la CEE sur ce sujet, répondant ainsi à une demande urgente du Gouvernement azéri. L'exposé et le débat seront utilisés dans le processus d'établissement d'un CNFC en Azerbaïdjan.	

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
18.	Manifestation virtuelle sur le thème du commerce au service de l'économie circulaire, du développement durable et de la relance verte après la pandémie de COVID-19 (30 septembre 2020)	Mener une activité de formation à court terme portant sur l'importance de l'économie circulaire pour atteindre les objectifs du commerce durable et écologique.	Les participants à cette manifestation ont examiné les outils et bonnes pratiques existants, recensé les obstacles pratiques auxquels se heurte le secteur des entreprises en matière d'économie circulaire et examiné les recommandations correspondantes à l'intention des décideurs politiques. Cette session a permis d'établir une compréhension commune du commerce et du développement durables.	
19.	Webinaire tenu dans le cadre du 35 ^e Forum du CEFACT-ONU sur le thème de la participation du secteur privé aux organismes nationaux de facilitation du commerce et de ce qui y fonctionne et de ce qui n'y fonctionne pas (6 octobre 2020)	Mener une activité de formation à court terme en vue de promouvoir la participation des acteurs privés aux CNFC.	Ce webinaire a permis de débattre des difficultés que présente la participation du secteur privé aux activités d'un CNFC. Il avait pour but d'examiner certains des obstacles et des difficultés qui freinent cette participation et de présenter des solutions et des méthodes efficaces permettant de la favoriser. Dans le cadre de ce webinaire, le CEFACT-ONU a fourni des conseils visant à la mise en œuvre effective des recommandations n ^{os} 4 et 40 de la CEE et de l'article 23.2 de l'AFE.	
20	Webinaire tenu dans le cadre du 35 ^e Forum du CEFACT-ONU sur le thème des portails d'information commerciale (7 octobre 2020)	Mener une activité de formation à court terme en vue de partager les bonnes pratiques en matière de portails d'information commerciale.	Les participants à la conférence ont examiné quelques exemples de mise en œuvre et d'expériences nationales afin de partager les bonnes pratiques. Cette conférence a été l'occasion de s'inspirer des pratiques actuelles et de cerner les évolutions futures. Elle a permis d'orienter les travaux du CEFACT-ONU sur une future recommandation relative aux portails d'information sur le commerce.	
21	Webinaire tenu dans le cadre du 35 ^e Forum du CEFACT-ONU sur le thème des progrès de l'intelligence artificielle susceptibles de faciliter le commerce transfrontière sans papier (12 octobre 2020)	Mener une activité de formation à court terme visant à promouvoir l'utilisation de l'intelligence artificielle pour favoriser le commerce sans papier.	Les participants à ce webinaire ont examiné la manière dont l'intelligence artificielle pouvait contribuer à faciliter le commerce transfrontière sans papier. Ils se sont intéressés à des exemples d'utilisation et de mise en œuvre, notamment dans les domaines de l'analyse de données commerciales aux fins de la gestion des risques et de la fraude, de la vision et de l'analyse d'images par ordinateur à des fins de logistique ou de surveillance, etc.	

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
22.	Webinaire tenu dans le cadre du 35 ^e Forum du CEFAC-ONU sur le thème de la traçabilité dans le contexte des normes relatives au commerce électronique (22 octobre 2020)	Mener une activité de formation à court terme sur les normes de traçabilité dans l'objectif de promouvoir le commerce durable.	Les participants à ce webinaire ont acquis une compréhension de ce qu'est la traçabilité, de ce qu'elle signifie, pourquoi elle existe et comment elle fonctionne. Le webinaire leur a également permis d'élaborer une compréhension commune du sujet.	
23.	Webinaire tenu dans le cadre du 35 ^e Forum du CEFAC-ONU sur le thème des évolutions technologiques et leurs conséquences potentielles sur le commerce transfrontière (11 novembre 2020)	Mener une activité de formation à court terme sur l'utilisation des nouvelles technologies pour promouvoir un commerce transfrontière efficace et résilient.	Les participants à ce webinaire ont été sensibilisés à plusieurs sujets technologiques et à la manière dont ils pouvaient être appliqués au commerce transfrontière sans papier.	
24.	Deuxième session du Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique (25 novembre 2020)	Mener une activité de formation à court terme sur l'utilisation des technologies de pointe pour créer des perspectives de durabilité sociale et économique afin de mieux utiliser les ressources naturelles de notre planète.	Cette réunion a permis de mieux comprendre la relation entre technologie et durabilité, dans le cadre du concept d'économie circulaire, afin d'en faire bénéficier les entreprises et les parties commerciales impliquées dans le commerce international et les chaînes de valeur durables.	
25	Quatrième Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable (2021)	Permettre aux pays, au travers des résultats de l'enquête, de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce numérique et durable, et d'élaborer des décisions fondées sur une base factuelle en les aidant à déterminer les domaines dans lesquels des efforts sont le plus nécessaires pour éliminer les obstacles politiques, juridiques, réglementaires et techniques qui subsistent, ainsi que les besoins en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique.	Le secrétariat mène en 2021, dans le cadre de la stratégie commune des commissions régionales de l'ONU en matière de facilitation du commerce, la quatrième Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable afin de recueillir des données et informations pertinentes auprès des États membres de la CEE. Tous les deux ans, l'enquête permet d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des articles de l'AFE ainsi que des mesures de facilitation du commerce numérique et durable.	Les cinq commissions régionales de l'ONU, à savoir Commission économique pour l'Afrique (CEA), CEE, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), CESAP et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
26.	Renforcement des capacités nationales de certains pays membres de la CEE en matière de politiques commerciales réglementaires et procédurales fondées sur des données probantes pour réaliser les ODD (2017-2020)	Renforcer la capacité nationale des pays bénéficiaires à concevoir et mettre en œuvre des réformes intégrées visant à éliminer les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce de manière à favoriser la réalisation des ODD, l'accent étant mis sur le développement industriel et l'innovation (ODD 9), l'élimination de la pauvreté (ODD 1), la réalisation d'une croissance équitable (ODD 10) et le renforcement du partenariat mondial pour le développement (ODD 17).	Dans le cadre de cette activité a été achevée une étude portant sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce en Serbie, dans laquelle sont formulées des recommandations orientées vers l'action visant à accroître la contribution du commerce à la réalisation des ODD. Pour appuyer les activités de reprise après la pandémie de COVID-19, cinq évaluations nationales des incidences de la COVID-19 ont été réalisées entre mai et décembre 2020 en Arménie, au Bélarus, en Géorgie, en République de Moldova et en Serbie dans le cadre de la réaffectation de fonds en vue de faire face à ces incidences.	CNUCED et bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies en Arménie, au Bélarus, en Géorgie, en République de Moldova et en Serbie

III. Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées par le Conseiller régional au cours de la période allant de mai 2019 à avril 2021

4. Conformément au mandat de la CEE, au titre duquel elle appuie l'intégration dans la région de la CEE et définit des normes pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, le Conseiller régional aide les pays en transition¹ à faciliter et développer leurs échanges en appliquant des normes, des recommandations et d'autres outils de facilitation du commerce, ainsi qu'à mettre en place une coopération et une intégration à l'échelle des sous-régions, notamment pour renforcer les capacités de développement économique des pays et les aider à réaliser les ODD. En 2019 et 2020, le Conseiller régional a concentré son action sur trois domaines : 1) aider les pays en transition à appliquer l'AFE afin de contribuer à la réalisation de la cible 17.10 des ODD (« Promouvoir un système commercial universel et réglementé ») ; 2) promouvoir l'application des normes, recommandations et modèles de données de référence de la CEE en matière de facilitation du commerce ; 3) appuyer le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA). Sur cette base, le Conseiller régional a continué d'animer des activités et des projets destinés à aider les pays à appliquer les recommandations et les normes de la CEE et du CEFAC-ONU en matière de facilitation du commerce, et à établir une coopération sous-régionale aux fins de la réalisation des ODD.

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
1.	Six missions de services consultatifs à l'intention des Gouvernements et des milieux d'affaires au Kirghizistan, en Ouzbékistan, en Tchèque, au Turkménistan et en Ukraine	Appuyer les projets de comité national de facilitation du commerce de ces pays. Appuyer les projets de facilitation du commerce et d'analyse des processus métier en Ukraine. Promouvoir la coopération sous-régionale en faveur de la réalisation des ODD, notamment en Asie centrale. Coopérer avec la Banque asiatique de développement (BAsD) dans le cadre du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale, la Commission économique eurasiennne et d'autres partenaires de premier plan en matière de facilitation du commerce en Asie centrale.	Deux projets d'analyse des processus métier ont été menés à bien (au Kazakhstan et en Ukraine). La demande formulée par l'Ouzbékistan de bénéficier d'une aide pour l'application de l'AFE en vue de son accession à l'OMC (cible 17.10 des ODD) a été approuvée. La capacité des pays participant au SPECA à coopérer aux fins de la réalisation des ODD a été renforcée.	Gouvernements kirghize, ouzbek, tchèque, turkmène et ukrainien, CESAP, Partenariat d'Asie centrale pour le développement des transports et de la logistique, GIZ, BAsD, Commission économique eurasiennne, comités tchèque et ukrainien de facilitation du commerce

¹ Les pays qui bénéficient du Programme ordinaire de coopération technique. Voir <https://www.unece.org/operact/opera/rptc.html>.

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
2.	Séminaire de renforcement des capacités portant sur quatre mesures de l'AFE, et établissement d'un mécanisme de suivi de la facilitation du commerce et des transports, dans le cadre d'un projet de la onzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement (Nour-Soultan, mai 2019)	Aider les pays participant au SPECA à appliquer quatre mesures d'assistance technique et à établir au niveau national un mécanisme de suivi de la facilitation du commerce et des transports, et assurer le suivi des projets de facilitation du commerce mis en œuvre dans ces pays au cours de la dernière décennie.	Les compétences des comités nationaux de facilitation du commerce des pays participant au SPECA relatives aux quatre mesures de l'AFE et l'application de celles-ci ont été renforcées. La possibilité d'établir au Kazakhstan un mécanisme de suivi de la facilitation du commerce et des transports a été examinée. Une deuxième analyse (après celle de 2014) des processus métier relatifs aux exportations de céréales du Kazakhstan vers l'Azerbaïdjan a été achevée pour illustrer les principes du mécanisme de suivi de la facilitation du commerce et des transports – études répétées.	Coopération avec Ministère kazakh de l'économie, CESAP et GIZ
3.	Neuvième séminaire de la CEE sur la facilitation du commerce et le guichet unique (Odessa (Ukraine), 28 mai 2019)	Organiser le neuvième séminaire de la CEE sur la facilitation du commerce et le guichet unique à Odessa en mettant l'accent sur l'utilisation des modèles de données de référence élaborés par le CEFACT-ONU pour le partage de données dans les couloirs numériques multimodaux : renforcer le développement du système communautaire de ports d'Odessa (PPL 33-35), du guichet unique national ukrainien et du comité ukrainien de facilitation du commerce, et présenter le rapport d'analyse des processus métier sur les exportations de céréales de l'Ukraine.	Les travaux sur le partage de données dans les couloirs numériques multimodaux ont été lancés en utilisant les modèles de données de référence du CEFACT-ONU, les activités relatives à la mise au point du système communautaire de ports d'Odessa (http://www.singlewindow.org/) et à l'établissement du comité ukrainien de facilitation du commerce se sont poursuivies ; le rapport d'analyse des processus métier sur les exportations de céréales de l'Ukraine a été présenté et validé (la documentation du séminaire peut être consultée à l'adresse http://unece.plaske.ua/).	Comité national ukrainien de facilitation du commerce, Ministère de l'agriculture, divers organismes publics, CEFACT-ONU et International Port Community Systems Association

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
4.	Troisième séminaire de haut niveau sur le commerce en Asie centrale et treizième session du Groupe de travail du SPECA sur le commerce, qui a eu pour thème l'intégration de l'Asie centrale dans l'économie mondiale grâce à la facilitation du commerce et des transports (Genève, 4 juillet 2019)	Organiser, à la demande des pays participant au SPECA, la treizième session du Groupe de travail sur le commerce. Elle s'est tenue le 4 juillet 2019, au siège de l'OMC, en conjonction avec un séminaire de haut niveau sur le commerce, à l'occasion de l'examen global de l'aide au commerce, qui se tient tous les deux ans. Les objectifs étaient de renforcer la coopération régionale des pays participant au SPECA dans le cadre de l'application de l'AFE, d'examiner et de valider les documents du SPECA sur la stratégie régionale de facilitation du commerce, les principes du commerce durable, les mesures non tarifaires et le nouveau mandat du Groupe de travail sur le commerce.	Le séminaire de haut niveau a permis de renforcer la coopération régionale des pays participant au SPECA dans le cadre de l'application de l'AFE et d'examiner et de valider les documents suivants pour approbation par le Conseil d'administration du SPECA : la stratégie régionale de facilitation du commerce, les principes du commerce durable, le projet d'étude régionale sur les obstacles non tarifaires, et le nouveau mandat du Groupe de travail du SPECA sur le commerce.	Groupe de travail du SPECA sur le commerce, OMC, Union internationale des transports routiers, Programme des Nations Unies pour l'environnement et divers partenaires du développement
5.	Séminaire de validation du rapport d'évaluation de l'état de préparation du Bélarus à la mise en œuvre de l'AFE (Minsk, 15 et 16 août 2019)	Organiser un séminaire de validation du rapport d'évaluation de l'état de préparation du Bélarus à la mise en œuvre de l'AFE. Examiner les faits nouveaux et assister le Gouvernement bélarussien dans ses négociations d'accession à l'OMC. Débattre de la catégorisation des mesures dans le but d'aider le Gouvernement à se préparer à agir pour la mise en œuvre des mesures non appliquées. Commencer à préparer le terrain en vue de la création d'un comité national interinstitutions public-privé de facilitation du commerce au Bélarus.	Des consultations ont été menées en vue de valider le rapport d'évaluation de l'état de préparation, et des recommandations ont été rédigées à l'intention du Gouvernement. Ce projet, qui s'inscrit dans le programme ordinaire de coopération technique, est une contribution de la CEE à la cible 10 de l'ODD 17.	Gouvernement bélarussien, OMC, CNUCED

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
6.	Deuxième séminaire de renforcement des capacités sur le guichet unique et le partage de données dans les Balkans occidentaux (Skopje, 4-5 septembre 2019)	Organiser, avec les services douaniers de la Macédoine du Nord, la Banque mondiale et d'autres partenaires, un deuxième séminaire sur le guichet unique et le partage de données afin d'aligner le projet de guichet unique et les projets connexes dans les Balkans occidentaux sur les normes sémantiques et les modèles de données de référence du CEFAC-ONU ainsi que sur les travaux relatifs au guichet unique menés dans l'Union européenne.	Les participants au séminaire ont appuyé l'alignement des projets de guichet unique sur les normes internationales du CEFAC-ONU. Ils se sont félicités de l'intérêt que les résultats de l'atelier présentaient pour l'élaboration de plans relatifs à leurs projets de guichet unique. Ils ont apprécié la session consacrée à quatre points de l'AFE et à la mise en place d'un mécanisme de surveillance de la facilitation du commerce et des transports (recommandation n° 42 du CEFAC-ONU). La Macédoine du Nord a demandé à bénéficier d'une coopération pour la mise en place d'un tel mécanisme.	Gouvernements des pays des Balkans occidentaux (notamment les services douaniers), CEFAC-ONU, Commission européenne, Banque mondiale, CEFTA 2006, Support for Eastern European Democracies et autres partenaires
7.	Journées du SPECA (Achgabat, 18-21 novembre 2019), comprenant la quatorzième session du Groupe de travail du SPECA sur le commerce, le Forum économique 2019 du SPECA et la quatorzième session du Conseil d'administration du SPECA	Organiser, conjointement avec le Gouvernement turkmène et la CESAP, la quatorzième session du Conseil d'administration du SPECA, le Forum économique 2019 du SPECA sur le thème « La connectivité : transport durable et facilitation du commerce dans la région du SPECA », la vingt-quatrième session du Groupe de travail du transport durable, du transit et de la connectivité, la quatorzième session du Groupe de travail du commerce, et une table ronde sur la politique commerciale, l'OMC et l'AFE. Appuyer l'élaboration et l'adoption des documents finals et des recommandations de la quatorzième session du Conseil d'administration du SPECA, y compris une décision relative à la création d'un fonds d'affectation spéciale du SPECA. Appuyer l'établissement d'un plan de travail du SPECA pour 2020-2021 et préparer les pays participant au SPECA à assumer la présidence du Programme à compter de 2020. Appuyer l'élaboration et l'adoption de l'Initiative d'Achgabat visant à réduire les obstacles au commerce et au transport entre les pays grâce aux instruments des Nations Unies.	À sa quatorzième session, le Groupe de travail du commerce a achevé l'élaboration de six documents, ensuite soumis au Conseil d'administration, qui a approuvé les conclusions, le mandat et le plan de travail du Groupe de travail. À sa vingt-quatrième session, le Groupe de travail du transport durable, du transit et de la connectivité a approuvé son mandat révisé. Le Forum économique de 2019 s'est tenu avec succès sur le thème « La connectivité : transport durable et facilitation du commerce dans la région du SPECA » ; l'Initiative d'Achgabat visant à réduire les obstacles au commerce et aux transports grâce aux instruments des Nations Unies a été adoptée. La troisième édition révisée du glossaire anglais-russe-chinois des termes de la facilitation du commerce a été publiée.	CNUCED, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, BASD, Communauté d'États indépendants, UE, GIZ, ITC, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), OMC

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
8.	Séminaire d'évaluation de l'état de préparation de l'Ouzbékistan à la mise en œuvre de l'AFE (16, 17 et 20 mars 2020)	Organiser un séminaire (en ligne en raison de la COVID-19) pour aider les organismes ouzbeks à mettre en œuvre l'AFE afin de satisfaire aux exigences de l'accession à l'OMC.	<p>À sa quatorzième session, le Conseil d'administration a adopté l'Initiative d'Achgabat visant à réduire les obstacles au commerce et au transport entre les pays grâce aux instruments des Nations Unies, la stratégie du SPECA sur l'innovation au service du développement durable, la stratégie du SPECA sur la facilitation du commerce, les principes du commerce durable, le rapport d'étape sur les activités des groupes de travail thématiques du SPECA, le plan de travail du SPECA pour 2020-2021 ainsi que le mandat révisé du SPECA et de tous ses groupes de travail thématiques, à l'exception du Groupe de travail de la statistique.</p> <p>Le Kirghizistan a été élu à la présidence du SPECA pour 2020. La candidature de l'Ouzbékistan pour 2021 a été débattue.</p> <p>Le séminaire a été organisé avec succès in extremis, sous la forme d'une manifestation interactive par Webex. Un petit projet sur l'évaluation de l'état de préparation à l'AFE a été lancé. Toutes les mesures découlant de l'AFE ont été présentées, en mettant l'accent sur trois mesures indiquées par le bénéficiaire et sur quatre mesures pour lesquelles la CEE possède un avantage comparatif. Un débat a eu lieu après la présentation de chaque mesure. Le nouveau système de guichet unique (lancé le 1^{er} janvier 2020) a été présenté et des observations sur son amélioration ont été formulées.</p>	Gouvernement ouzbek (Négociateur en chef pour l'accession à l'OMC et Comité d'état des douanes de l'Ouzbékistan)

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
9.	Renforcement de la capacité des pays d'Asie centrale à mettre en œuvre des mesures de facilitation du commerce (1 ^{er} janvier 2018-31 décembre 2020)	Renforcer les capacités nationales des pays bénéficiaires à mettre en œuvre des mesures de facilitation du commerce et à mieux les intégrer dans le système commercial international fondé sur des règles.	<p>En 2020, la CEE a élaboré des supports de formation sur l'utilisation des normes internationales (art. 10.3). Les supports de formation sur la mise en œuvre du guichet unique (art. 10.4) et sur le comité national de facilitation du commerce (art. 23.2) sont en cours de finalisation pour les pays cibles.</p> <p>En 2018, la CEE a élaboré les supports de formation sur la rationalisation des formalités et des exigences en matière de documents (AFE, art.10.1).</p>	Gouvernements azéri, kazakh, kirghize, ouzbek, tadjik et turkmène
10.	Volet du projet du Compte pour le développement intitulé « Transports et connectivité du commerce à l'ère des pandémies : les solutions des Nations Unies pour des services de transport et des échanges commerciaux sans contact, fluides et collaboratifs »	Mettre en œuvre les normes existantes, notamment celles du CEFAC-ONU, pour l'échange de données et de documents électroniques, en élaborer de nouvelles pour les différents modes de transport, afin de permettre une évolution rapide vers une normalisation plus complète de l'échange de données et de documents électroniques. S'appuyer sur la richesse des meilleures pratiques traditionnelles en matière de facilitation des échanges et des transports accumulées par les institutions participantes.	<p>Un Guide à l'intention des organismes nationaux de facilitation du commerce sur la manière d'utiliser les normes et outils du CEFAC-ONU² a été réalisé.</p> <p>Un ensemble de normes relatives aux documents électroniques accompagnant les marchandises dans le transport multimodal a été élaboré. Les experts ont mis au point de nouvelles normes pour huit documents logistiques (lettre de voiture multimodale, liste de colisage, etc.), une lettre de voiture maritime, des documents de transport par voie navigable, des lettres de voiture ferroviaires, une facture pour les douanes, un certificat phytosanitaire et un certificat d'origine.</p> <p>Des experts biélorusses et ukrainiens ont commencé à mettre en œuvre les normes du CEFAC-ONU pour les exportations de bois du Bélarus vers la Serbie par des itinéraires de transport multimodal. Parmi les cas de mise en œuvre expérimentale, on peut citer l'élaboration d'un connaissance électronique multimodal</p>	Tous les pays de la CEE dont l'économie est en transition

² Voir <https://unttc.org/stream/national-tf-committees-ece>.

N°	Titre, lieu, dates	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
			<p>aux normes de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA), aligné sur les modèles de données de référence du CEFACT-ONU, et des contributions au couloir numérique de la mer Noire à la mer Baltique. La CEE et l'Organisation de l'aviation civile internationale ont prévu de coopérer en vue d'élaborer des normes pour trois documents de fret aérien.</p> <p>Parmi les activités menées concernant le partage des données et l'alignement sur le modèle de données de référence du transport multimodal en 2020, on peut citer les suivantes :</p> <p>Le 10^e séminaire international de la CEE sur la facilitation du commerce, axé sur l'échange de données relatives au transport multimodal (Odessa, 27-29 avril 2020) ;</p> <p>Une séance de réflexion sur l'harmonisation des données et la modélisation au moyen des normes du CEFACT-ONU³, organisée par la CEE et la Commission économique eurasiennne le 18 juin 2020 ;</p> <p>Un séminaire régional à l'intention des pays des Balkans occidentaux sur le partage des données et la mise en œuvre du guichet unique (27-28 octobre 2020)⁴ ;</p> <p>Pour de plus amples informations, voir les sujets relevant de la Division de la coopération économique et du commerce de la CEE à l'adresse https://unttc.org/.</p>	

³ <https://unece.org/trade/events/data-harmonization-and-modelling-using-uncfact-standards-and-reference-data-models>.

⁴ <https://unece.org/trade/events/third-technical-cooperation-workshop-western-balkans-single-window-and-data-sharing>.

<i>N°</i>	<i>Titre, lieu, dates</i>	<i>Objectif(s)</i>	<i>Résultats</i>	<i>Partenaires</i>
11.	Projet d'autoévaluation de l'état de préparation de l'Ouzbékistan à la mise en œuvre de l'AFE, comprenant deux séminaires et une enquête interne, dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique	Aider l'Ouzbékistan à évaluer son aptitude à mettre en œuvre l'AFE, dans le cadre de ses démarches en vue d'adhérer à l'OMC.	Deux séminaires ont été organisés à l'intention d'experts ouzbeks en mars et décembre 2020 ; deux consultants ont été engagés pour réaliser des enquêtes et établir un rapport sur la base d'un modèle des Nations Unies. Le rapport d'évaluation de l'état de préparation a été rédigé et présenté au Gouvernement ouzbek.	Ministère de l'investissement et du commerce extérieur et Comité national des douanes de l'Ouzbékistan
12.	Projet d'évaluation de l'état de préparation des pays participant au SPECA à la mise en œuvre des principes du commerce durable du SPECA, dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique	Aider les pays participant au SPECA à évaluer leur état de préparation à la mise en œuvre des principes du commerce durable adoptés par le Conseil d'administration du SPECA à sa 14 ^e session, le 21 novembre 2019.	Six études nationales fondées sur des entretiens et des recherches documentaires ont été réalisées et regroupées dans un rapport régional. Le rapport régional, qui sera achevé en 2021, sera présenté au Forum économique du SPECA et au Conseil d'administration de ce dernier à sa session de novembre 2021, qui devrait se tenir en Ouzbékistan.	Tous les pays participant au SPECA

Annexe

Rapport du Conseiller régional sur le renforcement des capacités pour l'année 2020

I. Introduction

1. Les activités du Conseiller régional sont fondées sur le mandat de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), qui est d'établir des normes relatives à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques. Elles visent à améliorer la coopération et l'intégration dans la région de la CEE et à atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Le Conseiller régional aide les dix-sept pays du programme de la région de la CEE à simplifier et à développer leurs capacités commerciales en mettant en œuvre les normes et les recommandations du CEFACT-ONU en matière de facilitation du commerce. En 2020-2021, pendant la pandémie de COVID-19, les activités du Conseiller régional ont porté sur deux domaines en rapport avec le CEFACT-ONU :

- Treize économies en transition ont reçu une assistance pour mettre en œuvre les mesures de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans lesquelles la CEE et le CEFACT-ONU possèdent un avantage comparatif (art. 10.1, 10.3, 10.4 et 23.2 de l'OMC) grâce à leurs instruments normatifs. Cela se traduit par une meilleure catégorisation des mesures dans les notifications des pays à l'OMC⁵. Le Conseiller régional a ainsi contribué à la réalisation de l'ODD 17.10. Plus précisément, il a aidé les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA)⁶ à mettre en œuvre l'Initiative d'Achgabat sur la réduction des obstacles au commerce et au transport⁷, la stratégie de facilitation du commerce du SPECA⁸ et à limiter les effets négatifs des obstacles non tarifaires au commerce en période de pandémie ;

⁵ Sur le site de la base de données de l'OMC concernant la facilitation des échanges (<https://tfadatabase.org/members>), on peut consulter les récentes notifications des pays (généralement à la fin de la page concernant chaque pays, pour voir les données sur la dynamique de la mise en œuvre des mesures de l'Accord sur la facilitation des échanges dans les pays concernés). Les services consultatifs de la CEE ont aidé le Kazakhstan et l'Ukraine, ainsi que l'Azerbaïdjan, le Bélarus et l'Ouzbékistan (trois pays candidats à l'adhésion à l'OMC) à évaluer leur état de préparation et à planifier la mise en œuvre des mesures de l'Accord. Les dix-sept pays du programme ont reçu une aide pour mettre en œuvre les mesures de l'Accord sur la facilitation des échanges pour lesquelles la CEE dispose d'un avantage compétitif (notamment les articles 23.2, 10.1, 10.3 et 10.4). Le Kazakhstan, par exemple, a notifié au Secrétariat de l'OMC une amélioration de la mise en œuvre en juillet-août 2019 : il a fait passer trois mesures (points d'information, utilisation de normes internationales et guichet unique), à propos desquelles le Conseiller régional avait collaboré, de la catégorie C à la catégorie B et a précisé que pratiquement toutes les mesures seraient appliquées au plus tard le 22 février 2022. Le 15 juillet et le 3 décembre 2020, le Kirghizistan a communiqué des informations sur la mise en œuvre de plusieurs mesures, pour certaines desquelles il avait reçu l'aide de la CEE. Le 7 juillet 2020, le Tadjikistan a informé les ministères et les organes chargés de la mise en œuvre de la plupart des mesures de l'Accord sur la facilitation des échanges, ainsi que des progrès réalisés dans la mise en œuvre de quatre mesures, dont le guichet unique, pour lesquelles le pays avait reçu une aide de la CEE. Malheureusement, l'Afghanistan a signalé en mai 2020 une régression dans son état de préparation à la mise en œuvre de trois mesures liées aux douanes, mais la CEE n'avait que peu de moyens d'influer sur cette évolution.

⁶ www.unece.org/speca.

⁷ https://unece.org/fileadmin/DAM/SPECA/documents/gc/session14/IV._AHGABAT_INITIATIVE_English.pdf.

⁸ https://unece.org/fileadmin/DAM/SPECA/documents/gc/session14/SPECA_Trade_Facilitation_Strategy_English.pdf.

- Les activités du Conseiller régional ont stimulé la mise en œuvre des normes sémantiques et des modèles de données de référence du CEFAC-ONU, notamment pour limiter les effets de la pandémie de COVID-19 sur la connectivité, le commerce et le transport.
2. Dans cet esprit, le Conseiller régional a continué à animer des projets et des activités visant à aider les pays à mettre en œuvre les recommandations et les normes de la CEE et du CEFAC-ONU en matière de facilitation du commerce.
 3. Les activités du Conseiller régional au cours des dernières années ont contribué à deux évolutions majeures survenues en 2020 :
 - Les activités d'appui au Turkménistan depuis 2016 ont permis à ce pays d'obtenir en juillet 2020 le statut d'observateur auprès de l'OMC, ce qui constitue une étape vers la réalisation de l'ODD 17.10 ;
 - Le 28 octobre 2020, les commissaires européens se sont mis d'accord sur une nouvelle proposition de législation de l'Union européenne relative au guichet unique⁹. Le Conseiller régional de la CEE avait contribué pendant deux ans à l'élaboration de cette législation sur invitation de la Direction générale Fiscalité et Union douanière (DG TAXUD).

II. Aider les économies en transition à faciliter les échanges et à mettre en œuvre l'AFE

4. Deux formations organisées par le Conseiller régional, en coopération avec la Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale, GIZ) et d'autres partenaires, ont renforcé la capacité de 210 experts des pays participant au SPECA (Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan) à mettre en œuvre la facilitation des échanges. Premièrement, une session de formation, qui devait initialement se tenir à Douchanbé, a été organisée en ligne les 6 et 7 juillet 2020, en collaboration avec le Tadjikistan, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la GIZ¹⁰. Elle a encouragé la création de comités nationaux de facilitation du commerce (CNFC) dans les pays participant au SPECA, notamment en Azerbaïdjan (qui a demandé et reçu une aide supplémentaire du Conseiller régional) et en Ouzbékistan. Les participants ont commencé à travailler à l'harmonisation des procédures de passage des frontières dans le cadre du Groupe de travail du SPECA chargé du commerce. Deuxièmement, un séminaire organisé les 3 et 4 novembre 2020 à l'intention des comités nationaux de facilitation du commerce de la sous-région du SPECA a jeté les bases d'une coopération régionale entre ces comités et produit une liste de recommandations concernant des mesures à prendre.

5. Deux documents de travail du Groupe de travail du SPECA chargé du commerce ont été rédigés et publiés en 2020. Les organes concernés des pays participant au SPECA continuent actuellement d'examiner ces deux documents, y compris les recommandations qui y sont énoncées, en vue de produire une version révisée pour la réunion suivante du Groupe de travail. Le premier de ces documents porte sur l'harmonisation des procédures de passage des frontières dans les pays participant au SPECA¹¹, et comporte des recommandations de mesures à l'intention de ces pays. Le second, qui est une étude sur les effets des mesures non tarifaires induites par la pandémie de COVID-19¹², fournit des

⁹ https://ec.europa.eu/taxation_customs/sites/default/files/201028_commission_proposal_single_window.pdf.

¹⁰ <https://unece.org/trade/events/seminar-trade-facilitation-times-covid-19>.

¹¹ Disponible à l'adresse

https://unece.org/fileadmin/DAM/trade/workshop/2020_Nov_SPECAWG/Overview_BorderCrossings_Eng.pdf.

¹² Disponible à l'adresse

https://unece.org/fileadmin/DAM/trade/workshop/2020_Nov_SPECAWG/COVID-ConsolidatedReport_Eng.pdf.

conseils aux pays sur la manière d'éviter que ces mesures imposées par la pandémie ne deviennent des obstacles au commerce.

6. En 2020, à la demande du Gouvernement ouzbek, le Conseiller régional a lancé un projet d'autoévaluation de l'état de préparation de l'Ouzbékistan à la mise en œuvre de l'AFE comportant deux séminaires et une enquête interne. Le projet, qui devrait se terminer dans le courant de l'année 2021, devrait faciliter l'adhésion de l'Ouzbékistan à l'OMC et la réalisation de l'ODD 17.10.

III. Le partage des données à l'ère de la pandémie de COVID-19

7. Dans le cadre de la réaction rapide aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19, le Conseiller régional a assumé de nouvelles tâches, notamment la gestion d'un volet du projet du Compte pour le développement intitulé « Transports et connectivité du commerce à l'ère des pandémies : les solutions des Nations Unies pour des services de transport et des échanges commerciaux sans contact, fluides et collaboratifs »¹³. Ce volet du projet, dirigé par la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE, poursuit les objectifs suivants :

- Un guide à l'intention des organismes nationaux de facilitation du commerce sur la manière d'utiliser les normes et outils du CEFAC-ONU¹⁴ à l'ère de la pandémie de COVID-19 a été publié et est destiné à être diffusé aux organismes concernés en 2021 ;
- Les experts travaillant dans le cadre du projet du Compte de l'ONU pour le développement relatif à la pandémie de COVID-19 ont élaboré un ensemble de normes concernant les documents électroniques qui accompagnent les marchandises dans le cadre du transport multimodal. Le Conseiller régional a contribué à la promotion et au déploiement de cet ensemble de normes. Dans le cadre de ce projet, ont eu lieu (ou continuent d'avoir lieu) les activités suivantes :
 - Les experts ont élaboré de nouvelles normes concernant huit nouveaux documents logistiques et autres (notamment la lettre de voiture multimodale, la liste de colisage et d'autres documents) afin de faciliter la mise en œuvre expérimentale ;
 - Ils continuent à combler les lacunes dans l'ensemble de normes relatives aux documents accompagnant les marchandises transportées dans différents modes de transport. D'ici à février 2021, il s'agira des documents suivants : lettre de transport maritime, documents de transport par voie navigable¹⁵, lettre de voiture ferroviaire¹⁶, facture destinée à la douane et certificat d'origine¹⁷ ;
 - Des experts du Bélarus et de l'Ukraine ont commencé à mettre en œuvre les normes du CEFAC-ONU concernant les documents de transport électroniques¹⁸, notamment la lettre de voiture électronique (eCMR) dans le cadre de la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR). Ils étudient également la possibilité d'utiliser

¹³ Pour de plus amples informations, voir le site Web du Compte pour le développement consacré au projet concernant le commerce et le transport pendant la pandémie de COVID-19 :

<https://www.unttc.org>.

¹⁴ Voir à l'adresse <https://unttc.org/stream/national-tf-committees-ece>.

¹⁵ Les experts étudient la possibilité d'élaborer des normes pour un « connaissance » destiné au transport par voie navigable ou un équivalent électronique de la lettre de voiture en vertu de la Convention de Budapest relative au contrat de transport de marchandises en navigation intérieure (CMNI).

¹⁶ Les experts travaillent à des normes conformes au modèle de données de référence du transport multimodal du CEFAC-ONU pour les lettres de voiture ferroviaires CIM/SMGS et SMGS.

¹⁷ Voir à l'adresse <https://unttc.org/stream/electronic-trade-and-transport-documents-and-data>.

¹⁸ On trouvera une liste rationalisée des normes du CEFAC-ONU à l'adresse www.uncece.org/uncefact/mainstandards.html.

la norme eCERT pour mettre en œuvre des certificats phytosanitaires électroniques au Bélarus et en Ukraine ;

- Le Conseiller régional a pris attache avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en vue de renforcer la coopération dans le domaine de l'échange de données et de documents pour le transport aérien de marchandises ;
- Les premiers cas de mise en œuvre expérimentale concernent : 1) l'élaboration d'une version électronique du connaissance de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA), conforme aux modèles de données de référence du CEFAC-ONU, et 2) des contributions au couloir numérique mer Noire-mer Baltique et une mise en œuvre expérimentale dans la zone desservie par le Dniepr et le Danube.
- Des activités sur le partage des données et l'alignement sur le modèle de données de référence du transport multimodal ont été entreprises :
 - Lors du dixième séminaire international « Trade and Transport Facilitation : Multimodal Transport Data Exchange, Digital Transport Corridors, and Trade Facilitation » (« Facilitation du commerce et des transports : Échange de données pour le transport multimodal, les couloirs de transport numériques et la facilitation du commerce »)¹⁹, organisé par la CEE (27-29 avril 2020), les représentants des milieux d'affaires et des gouvernements du Bélarus, de la Lituanie et de l'Ukraine ont manifesté leur intérêt pour travailler sur l'échange de données pour le transport multimodal dans le couloir mer Noire-mer Baltique et pour lancer une mise en œuvre expérimentale. Les participants au séminaire a émis des recommandations politiques à cet effet. Une collaboration a été engagée avec la FIATA, les transitaires ukrainiens et les experts du CEFAC-ONU en vue d'élaborer un équivalent électronique du connaissance multimodal de la FIATA conforme aux normes du CEFAC-ONU ;
 - Lors de la session de réflexion sur l'harmonisation et la modélisation des données au moyen des normes du CEFAC-ONU²⁰, organisée par la CEE et la Commission économique eurasiennne le 18 juin 2020, les experts de la CEE, de la Commission économique eurasiennne et du CEFAC-ONU ont convenu de coopérer et d'utiliser la fenêtre d'opportunité créée par la pandémie de COVID-19 pour harmoniser les normes d'échange de données ;
 - Lors du séminaire régional organisé à l'intention des pays des Balkans occidentaux sur le partage des données et la mise en œuvre du guichet unique (27-28 octobre 2020)²¹, des experts de la CEE, du CEFAC-ONU, des projets de guichet unique des pays des Balkans occidentaux, de la Banque mondiale, de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC) et d'autres organismes ont émis une série de recommandations concernant l'utilisation des normes sémantiques et des modèles de données de référence du CEFAC-ONU dans leurs projets de guichet unique.

8. Le travail sur le projet du Compte pour le développement relatif à la pandémie de COVID-19 a renforcé la collaboration avec la Commission européenne, la Commission économique eurasiennne, les organisations ferroviaires et aériennes et d'autres organisations sectorielles afin de faire progresser la numérisation des données en transport multimodal et l'échange de documents en se référant aux normes du CEFAC-ONU. Des lettres de la

¹⁹ <https://unece.org/trade/events/tenth-international-seminar-trade-and-transport-facilitation-multimodal-transport-data>.

²⁰ <https://unece.org/trade/events/data-harmonization-and-modelling-using-unecefact-standards-and-reference-data-models>.

²¹ <https://unece.org/trade/events/third-technical-cooperation-workshop-western-balkans-single-window-and-data-sharing>.

Commission européenne²² et de l'OACI²³ témoignent de leur appui à cette initiative et au projet du Compte de l'ONU pour le développement relatif à la pandémie de COVID-19.

9. En raison des restrictions causées par la pandémie de COVID-19, les séminaires de renforcement des capacités et les manifestations de coopération sous-régionale ont eu lieu en ligne, et il en sera ainsi dans un avenir prévisible. Des séances d'information sur les objectifs et les résultats du projet du Compte pour le développement relatif à la pandémie de grippe H1N1 seront organisées à l'intention de la Division des transports durables de la CEE, des cinq commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies et de la CNUCED – qui sont les institutions participant au projet de connectivité du Compte pour le développement relatif à la pandémie de COVID-19 – ainsi que de la Commission européenne et d'autres partenaires.

²² Le Directeur général par intérim pour les négociations de voisinage et d'élargissement (DG NEAR) de la Commission européenne a envoyé une lettre de soutien le 4 décembre 2020, en coordination avec les Directions générales de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD) et de la mobilité et des transports (DG MOVE).

²³ Lettre envoyée le 30 décembre 2020 par la Secrétaire générale de l'OACI, M^{me} Fang Liu.